



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



*Service régional et départemental
de la communication interministérielle*

Rouen, le 2 juillet 2014

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour que le bac reste une fête !

Le mois de juillet est fortement marqué par la gravité des accidents impliquant des jeunes conducteurs ou passagers : depuis 5 ans, à cette période, 13 Seinomarins sont décédés ainsi que 11 Eurois.

Les résultats du baccalauréat doivent rester une fête pour tous les lauréats. Cette année, 19 756 lycéens ont passé les épreuves des baccalauréats général, technologique et professionnel dans l'académie (5 414 dans l'Eure et 14 342 en Seine-Maritime).

Afin de sensibiliser les lycéens et futurs conducteurs, des affiches réalisées par le bureau "Sécurité transports" de la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM76) seront apposées au-dessus des résultats du baccalauréat dans chaque centre de jury les proclamant, dans les deux départements de la Haute-Normandie.

Elles signalent que la conduite sous l'emprise de l'alcool et/ou des substances addictives (cannabis et autres) multiplie les risques d'accidents mortels par 15.

Rappelons qu'une consommation de stupéfiants, associée à un taux d'alcool prohibé, est passible de 3 ans d'emprisonnement, de 9 000 euros d'amende, d'un retrait de 6 points, d'une suspension ou annulation de 3 ans du permis de conduire et d'une immobilisation ou confiscation du véhicule.

SRDCI

tél. 02 32 76 50 14 – fax 02 32 76 54 55
7, place de la Madeleine – 76036 ROUEN Cedex
site Internet: www.seine-maritime.gouv.fr
courriel : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr